



yves.laine@sfr.fr

### Contribution d'Yves LAINE

*Yves Lainé livre ici quelques conseils personnels à tous ceux qui souhaitent se lancer dans l'écriture de contributions destinées à être publiées et diffusées par le Conseil de développement de Nantes métropole*

## Des voix trop timides : tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les contributions au Conseil de développement sans jamais oser le demander

L'autre soir au CCO, à l'occasion d'une séance du Conseil de développement, une charmante "volontaire" m'a ainsi entrepris : vous produisez de nombreuses contributions. J'ai, moi-aussi, des choses à dire, mais je n'ose pas me lancer. Comment faites-vous ?

J'ai repensé à cette courte conversation et je me suis dit qu'elle sollicitait une réponse, à moi mais aussi à tous ceux qui s'expriment assez souvent sur le site web du Conseil de développement.

Pourrions-nous fournir quelques tuyaux à cette dame, voire à tous ceux qui sont dans son cas et qui aujourd'hui s'autocensurent ?

- **Être dans le sujet** et si possible l'élargir. Quels sont les sujets ? Il suffit d'ouvrir le site : sept grands thèmes y figurent plus des dossiers thématiques comme l'aéroport, le CHU et bien d'autres que chacun peut avoir envie d'ouvrir
- **Collectif ou individuel ?** Tout est possible puisque la parole est libre à la seule condition de respecter une certaine éthique du débat : pas d'attaques personnelles et la recherche d'une certaine hauteur de vues
- **S'assumer.** Quand elles ne sont pas prises au nom d'un groupe, d'une association, d'un syndicat, etc. nos prises de positions sont personnelles. Dans ce cas, chacun assume ses positions.
- **Rechercher un angle nantais.** Des sujets généraux comme la "transition énergétique" ou les défis technologiques ne sont pas interdits, mais on aura avantage à toujours les relier à Nantes et les Régions de l'Ouest et à remettre ainsi les choses en perspective
- **Pour la forme individuelle,** la première personne est privilégiée ainsi que la simplicité, la brièveté : s'efforcer d'être compris de tous. La plupart des contributions n'excède pas trois ou quatre pages + illustrations.

- Ne pas atteindre **ses limites de compétence**. Qu'importent les réponses si je pose les bonnes questions (Malraux). Il vaut mieux poser questions de bon sens qu'apporter des réponses discutables. Cela ouvre la voie à d'autres pour répondre, préciser, argumenter
- **Un bon croquis** vaut mieux qu'un long discours, dicit Napoléon.
- Penser à **se comparer** avec des solutions qui pourraient être en concurrence avec celles que vous avancez. Trouver, si possible, des exemples d'autres villes ; ou à l'étranger ... cela donne un caractère international à vos arguments.
- **Se faire relire** en petit comité d'abord - Et l'équipe permanente du Conseil de développement est toujours de bon conseil.